l'Arçonnéen

«2017 vous dit adieu que 2018 exhausse vos vœux » Maxalexis

Le mot du Maire

Et voilà les fêtes de fin d'année sont terminées. J'espère que vous avez passé de très bons moments en famille ou entre amis et que les bonnes résolutions pour 2018 sont prises.

Vous trouverez dans cet Arçonnéen de larges extraits du discours prononcé à l'occasion du traditionnel échange de vœux qui s'est déroulé le 6 janvier dernier. Comme vous pourrez le constater, les dossiers 2017 ont été nombreux et importants et ont essentiellement porté sur des travaux de voirie. Ceux de 2018 permettront de boucler les programmes engagés en 2017, d'en lancer de nouveaux tant pour la voirie que pour les bâtiments communaux. (Se reporter notamment aux textes rédigés par F. Scornet et L. Noë)

Bonne lecture

MANIFESTATIONS A ARÇONNAY :

Janvier

17- AG et galette Générations Mouvement
18 -Galette Pétanque salle des associations
20- Open d'échec Centre Culturel
21- Galette Cyclo salle des associations
22- Bal Générations Mouvement
28 Galette FNACA Centre Culturel

Février

1-Vente de crêpes à l'école
17- Soirée dansante Comité des Fêtes
17- Brevet Cyclo salle des associations
22- Vente de gâteaux réalisés par les élèves
23- AG Comité des Fêtes Salle du Petit Mal.

Mars

19- FNACA vin d'honneur
24- Brevet cyclo
26- Bal Générations Mouvement

Avril

19- Vente de gâteaux réalisés par les élèves.
21- Le Carnaval Récré-action
22 –FNACA vin d'honneur

ETAT-CIVIL

Naissances

YHUEL Ninon Françoise Jacqueline	21 Septembre 2017
VAZ SACI Elena Rose	28 Octobre 2017
CHAUVET Juliette Anais Sonia	02 Novembre 2017
DAHRA Nahil	25 Novembre 2017
SAVIGNY Lyam Alexis	26 Novembre 2017
HOUSSEAU Alice Loïs Léana	26 Novembre 2017
LE ROYER Eglé patricia Vilma	05 Décembre 2017
ROUSSEL Clément René Gilbert	11 Décembre 2017

Pacs :

DESMONT Méryl Patrick Christian 21 Novembre 2017
et PIQUET Amélie Christiane Lydie

FOURNIER Jonathan Jeannot Jacky 27 Novembre 2017
et CHAUVEL Charlotte Laëtitia Noëlle

Décès

SCHUELLER Guy 21 Novembre 2017
COSSUT épouse DAGUET Patricia 02 Décembre 2017
LECONTE James François Auguste 11 Décembre 2017
BEUDARD épouse CHASSAIS Denise Jeanne Marie 15 Décembre 2017
LECOMTE Christiane Adrienne, épouse LETOURNEUX 22 décembre 2017
CHEVALLIER Henri 23 décembre 2017
JOUSSET André 02 janvier 2018

N° 34
01/2018

MAIRIE • 1, place du 8 Mai 1945 • ✆ 02 33 31 26 30 • fax 02 33 29 54 52
mairie@ville-arconnay.fr • Direction de la publication : Denis LAUNAY / Nadine KIERS-PERRAULT
Fabrice CHOMARD / Jacqueline ZEPHIR / Catherine GOUPIL / Martine CHAPELLIERE / Jessy COCHEREL
Horaire d'ouverture de la Mairie : **Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 15h à 17h45**

LA VIE ASSOCIATIVE

Le Tennis de table labellisé

Le 20 octobre 2017, le club de tennis de table s'est vu remettre le « label sport et santé », décerné par le comité régional olympique et sportif.
Le club créé il y a 40 ans a vu le tournoi de 2005 avec Jean Philippe Gatien puis le gala « Europe Asie » en 2010.
Jean Marc Colin a tenu à remercier les bénévoles du club depuis 30 ans, la municipalité pour la salle spécifique et l'entraineur de cette année.
Entrainements : mercredi de 18h15 à 19h15 (6/17ans)
19h15 à 20h15 (adultes) et lundi de 18h à 20h (loisirs).

Les jeunes judokas brillent sur la scène régionale

Belle deuxième place le 12 novembre au tournoi- animation de Fresnay Sur Sarthe.
Médailles CDJS benjamins, le 18 novembre (championnat départemental).
Tournoi- satellite benjamins au Mans le 2 décembre et tournoi-animation du judo club Argentanais, Le 3 décembre.

Le club cycliste

Le club compte 28 licenciés, 60 brevets étaient au calendrier sur 2017,
Suite à son AG du 2 décembre ont été réélus pour 2018 :
Gérard GAYET : président
Serge BALIDAS : vice président
Edgar CHARETIER : secrétaire
Jean-Pierre SACHET : trésorier
Françoise GAYET : trésorière adjointe
Laurent AUDUC et Didier Olivier : membres

« Le roi s'amuse »

Le club d'échecs ne cache pas ses ambitions d'un potentiel de haut niveau et d'un avenir prometteur chez les jeunes.
Tournoi annuel le 20 janvier 2018 de 13h30 à 18h15 au centre Henry Gardien.
Inscriptions fixées à 8 euros pour les adultes et 4 euros pour les moins de 16 ans.

Tournoi des enfants au club de tennis de table

C'est le 16 décembre que s'est tenu le traditionnel tournoi des enfants inscrits au club. Une dizaine d'entre eux, de 6 à 16 ans, ont pu se confronter. Les 6 plus âgés se préparent à une saison de compétitions avec les autres clubs de la Sarthe.

Après midis d'échanges à « Générations mouvement »

Le 18 octobre : Au repas des séniors et AG, 104 personnes ont pu apprécier Le spectacle animé par l'humoriste « Cabochard ».Le 2 décembre, le grand loto rassemblant près de 300 joueurs s'est déroulé dans le calme. Le 13 décembre : partage autour de la bûche de noël, 94 personnes se sont retrouvées par un bel après-midi hivernal festif ou deux doyens de l'association ont été honorés.

NOS ASSOCIATIONS

Art' çonnay

Les 4 et 5 novembre derniers, le centre Henri Gardien accuillait l'exposition annuelle des peintres de l'association Art'çonnay. Pour cette onzième édition, l'association recevait le peintre graffeur Alex MARNAT allias Ris One.
Ateliers le lundi de 15h à 19h et le mardi de 18h à 20h, animateur Daniel Le Cardonec.

L'assemblée générale s'est tenue Le 25 septembre 2017

Et a élu son nouveau bureau :

Composition du Bureau :	Rôles :
Présidente : Hélène FORGET Vice-présidente : Barbara LE ROYER Trésorière : Caroline DAVID Vice-trésorière : Adeline CHEMIN Secrétaire : Caroline HASSANI Vice secrétaire : Patricia BRY	- Organiser des manifestations dont les bénéfices seront réinvestis pour améliorer le cadre de vie de nos enfants et leur permettre de faire des sorties. - **1 à 2 Assemblée Générale par trimestre.**

L'association vit grâce à l'investissement des parents car nos enfants comptent sur nous.

Facebook : Récré-Actions Arçonnay
Contact : recreactions.arconnay72@gmail.com

Le marché de noël de l'école

Dans une ambiance empreinte de féérie, Récré actions avait donné RDV au père noël pour combler l'assemblée venue nombreuse. Les membres et bénévoles clôturent cette journée magique par la photo en bonne compagnie

Le père noël fait une belle surprise aussi aux jeunes judokas

Le samedi 22 décembre, à la fin des cours et pour aborder la trêve de noël, le père noël est arrivé chargé de friandises au club de judo.

Le noël de la commune

Le 15 décembre à 18h, s'est déroulé le spectacle de noël organisé par le comité des fêtes et offert par la commune aux enfants. Pour la joie des petits et des grands, l'animateur a dressé en musique le portrait d'un ensemble de personnages. Comme par magie, le père noël est arrivé pour une distribution de bonbons.

Deux doyens honorés au repas des ainés

Hélène MORIN 92 ans et Jean DABRE 90 ans, honorés samedi 18 novembre, au repas organisé au centre Henri Gardien par la municipalité en partenariat avec le comité des fêtes.

Les travaux sur la commune en 2017 et 2018

Chaque mardi matin, une réunion de chantier a été programmée afin de permettre les ajustements nécessaires au bon déroulement des chantiers.
Le maire, l'adjoint délégué à la voirie, l'équipe des conseillers de la commission voirie et les entreprises ont participé au suivi du chantier.

Aussi, nous avons eu le plaisir d'aller choisir les arbres chez un pépiniériste en Mayenne pour les plantations de l'Eco-quartier.

Nous vous avions promis une année 2017 pleine de travaux sur les routes communales. Ce fut le cas.
Trois principes moteurs gouvernent les actions communales en termes de travaux de voirie. Il s'agit de :

- L'amélioration de la sécurité des usagers des routes situées sur le territoire communal,
- L'amélioration du cadre de vie,
- La préservation du patrimoine collectif.

Concernant la sécurité des usagers, vous n'avez pas manqué le plateau, situé près de l'école, installation destinée à faire ralentir les automobilistes dans une zone fortement fréquentée par nos écoliers. Pour la réalisation de cet équipement la commune a bénéficié d'une aide du Conseil Départemental. Les travaux préalables à la mise en place de trottoirs le long des rues des Grandes Haies et du Parc Poisson ont débuté en novembre dernier et devraient être terminés d'ici la fin avril 2018. Pour être complet sur le sujet de la sécurité, n'oublions pas l'aménagement en cours, de l'intersection de la rue du Petit Maleffre avec la place Saint Germain.
Les habitants de l'Eco-quartier de la Plaine du Longuet, ont eu juste avant Noël, le plaisir de pouvoir circuler sur la voirie définitive de leur lieu de résidence. Les cheminements piétonniers sont également terminés. Seules quelques plantations finaliseront les travaux courant janvier.
La commune pense également à ses habitants ayant des difficultés de déplacement. Ainsi, plusieurs aménagements de passages piétons ont été repris afin de faciliter l'accès aux trottoirs. Un cheminement d'accès à l'église et dépourvu de marche a été créé. Nous avons également réalisé deux places de stationnement, à proximité du porche de l'église, elles sont réservées exclusivement aux convois mortuaires.

L'enfouissement des réseaux débuté fin 2017, concernera notre commune sur 2018. Sur cette intervention nous bénéficions d'une aide financière et technique du Conseil Départemental de la Sarthe. Simultanément aux travaux d'enfouissement la CUA changera l'ensemble des candélabres des rues concernées par un éclairage LED, plus économe en énergie. La première tranche, sur 2017 et le premier semestre 2018, concerne les rues des Grandes Haies, du Parc Poisson et la rue du Moulin à Vent entre l'école et le rond-point du cimetière. La seconde tranche, programmée au second semestre 2018 concernera la rue d'Alençon (du cimetière à l'église), l'impasse Bel Air, les rues Antoine Nail, Verdun et du Chêne.
La CUA, qui assure la compétence assainissement, a entrepris de remplacer environ 4 km de réseaux d'eaux usées, très fortement dégradés. Les rues de Verdun, Abbé Legros, Antoine Nail et des Sorbiers ont été concernées par les travaux 2017. Les rues du Chêne, des Tisserands, du Roglain et la place Saint Germain le seront au cours du premier semestre 2018. Et, nous attendons la confirmation de l'intervention, courant second semestre 2018, pour les rues François Louveau, des Fonderies, du Petit Maleffre et de la Grouas Sainte Blaise.

La circulation sur les routes communales sera en 2018, localement perturbée, aussi il important de veiller à rechercher la moindre gêne pour les Arçonnéens et les acteurs économiques de la commune (commerçants compris). Les deux numéros de téléphone suivants vous permettront en cas de nécessité de prendre l'attache du responsable de chantier,

- n° 02 33 32 40 80, le service réseau AEP - EU-SPANC de la CUA pour les travaux de remplacement des canalisations d'eaux usées,
- n° 02 33 31 26 30, pour les autres chantiers.

Ainsi si vous avez des nécessités d'accéder à votre domicile ou propriété, que cela soit pour des travaux, un déménagement, un accès pour des soignants ou des aides à la personne, pour des raisons économiques (commerçants, assistantes maternelles, entreprises, etc...) n'hésitez pas à contacter le responsable de chantier et dans la mesure du possible essayer d'anticiper de quelques jours votre demande.

VŒUX DU 6 JANVIER 2018

Le budget 2017 au titre de la commune et du lotissement prévoyait des investissements à hauteur 1320 m€ auxquels il convient de rajouter les remboursements d'emprunts pour un montant global de 525 m€ dont 141 m€ au titre du budget communal et 384 m€ au titre du budget du lotissement.
Ce budget a été consacré en quasi-totalité à d'importants travaux de voirie. Cela n'a pas dû vous échapper tant il y avait de rues impactées. Et je profite de cette cérémonie pour renouveler mes remerciements à l'ensemble des habitants pour leur patience en raison de la gêne occasionnée par les mises en place des chantiers et les déviations qui en ont résulté. En fait plusieurs chantiers ont été menés conjointement.

LOTISSEMENT DE LA PLAINE DU LONGUET ET DE LA METAIRIE

Le premier d'entre eux concerne les travaux de finition du lotissement de la plaine du Longuet et de la Métairie, réalisé par notre collectivité. Comme annoncé l'an passé ici même, ces travaux de finition ont été réalisés au cours du second trimestre 2017. La réunion de lancement s'est tenue le 20 juin sous la houlette des cabinets MVI et INGERIF, nos maîtres d'œuvre, en présence des entreprises attributaires des lots à savoir :

- Lot n°1 : Terrassement, assainissement et voirie, l'entreprise COLAS pour in montant de 250 m€ HT
- Lot n°2 : Réseaux éclairage public, l'entreprise GARZINSKI TRAPLOIR pour 38 m€ HT
- Lot n°3 : Aménagements paysagers l'entreprise JULIEN & LEGAULT POUR 52 m€ HT

Soit un total de 340 m€ HT. Un emprunt bancaire de 220 m€ a été mis en place pour le financement de ces travaux, le bouclage financier étant réalisé par la vente de 6 parcelles en 2017.
Pour mémoire, il convient de rappeler que le permis de lotir de ce lotissement a été délivré par la CUA en octobre 2010. Les travaux de réalisation des voiries provisoires et des divers réseaux de la première tranche avaient débuté en juin 2011 pour un coût de près de 710 m€ HT. La commercialisation d'une première tranche avait pu être lancée dès le mois d'octobre 2011. Ceux de la seconde tranche ont eu lieu en 2013 pour un montant de 555 m€ HT avec commercialisation début 2014. Les travaux de finition de la première tranche ont été effectués début 2014 pour un coût de 350 m€ HT et ceux de la seconde tranche viennent de se terminer comme je vous l'ai indiqué. C'est donc au total 1955 m€ qui ont été investis dans ce lourd programme réalisé par votre collectivité. A ce jour le solde des emprunts souscrits au fil du temps est de seulement 306 m€. Sur les 89 parcelles mises en vente, il en reste une vingtaine au prix de 60 € TTC LE M2 ce qui est très attractif à l'échelle de l'agglomération Alençonnaise. 3 nouvelles parcelles sont d'ores et déjà vendues pour 2018. Je tiens à remercier les maitres d'œuvre et l'ensemble des entreprises qui ont œuvré pendant ces 7 années pour l'aménagement de ce lotissement. Je remercie également les familles qui ont fait le choix de venir habiter en Arçonnay.

ENFOUISSEMENT RESEAUX

Le second chantier concerne les travaux d'enfouissement des réseaux rue des Grandes haies, rue du Parc Poisson et rue du Moulin à Vent. Il s'agit là d'une compétence appartenant au Conseil Départemental de la Sarthe. Le coût global des travaux se chiffre à 212 m€ HT dont 88 m€ à la charge de la commune. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise STURNO. Ceux relatifs à la rue du Moulin à Vent démarreront dans quelques jours. Enfin le remplacement ou la pose de nouveaux candélabres est intégralement pris en charge par la Communauté Urbaine d'Alençon, compétence transférée oblige. Par ailleurs un second programme sera mis en œuvre en 2018 et devrait concerner la rue A. NAIL, la rue du chêne et la rue de Verdun.

TRAVAUX DE SECURISATION

Dans la foulée, des travaux de sécurisation consistant en la réalisation de trottoirs aux abords du lotissement du parc, de celui de la plaine du Longuet et de la Métairie sont programmés. Ces travaux auraient dû commencer avant la fin de l'année 2017. Ils démarreront lundi 8 janvier. Ils se répartissent comme suit :

- Lot n°1 : Terrassement, assainissement et voirie, l'entreprise COLAS pour un montant de 298 m€ HT.
- Lot n°2 : Equipement d'exploitation et de sécurité, l'entreprise TRACAGE SERVICE POUR 27 m€ HT.
- Lot n°3 : Aménagements paysagers, l'entreprise JULIEN & LEGAULT pour 9 m€ HT.

Soit un coût global de 334 m€ HT financé par un emprunt de 350 m€.

TRAVAUX D'ACCESSIBILITE

Parallèlement, un autre chantier a été ouvert au centre bourg. Il s'agit essentiellement de travaux d'abaissement de trottoirs afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer plus aisément sur le territoire communal. Je ne vais pas passer en revue les endroits concernés tant ils sont nombreux. Ce chantier est également réalisé par l'entreprise COLAS. Démarrés en octobre dernier, ils se termineront en janvier/février selon les conditions météo après l'intervention de l'entreprise TRACAGE SERVICE qui réalisera les marquages au sol. Ce chantier concernait également la réalisation d'un plateau sécurisant les abords de l'école qui a été réalisé pendant les vacances scolaires de la toussaint et la réalisation d'une placette à proximité de l'église réservée aux convois mortuaires. D'un coût global de 125 m€ HT, il est entièrement autofinancé par la collectivité.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT CUA

Par ailleurs, la communauté urbaine d'Alençon – CUA, a entrepris des travaux d'importance sur notre territoire communal. Il s'agit de remplacer des canalisations d'assainissement. S'agissant d'une compétence transférée, ce chantier est entièrement pris en charge et financé par la CUA. Les travaux ont commencé en novembre dernier par la rue Abbé LEGROS, se sont poursuivis par la rue de Verdun, la rue A. NAIL, la rue du chêne et la rue des sorbiers. Ils se poursuivront par la ZAC du chêne et devraient se terminer en février 2018 si tout va bien. L'entreprise intervenant pour le compte de la CUA est la SADE. Comme vous pouvez le constater, ces différents chantiers terminés pour certains ou qui se poursuivront en début 2018 sont largement imbriqués les uns dans les autres. Pour ce faire des réunions de coordination ont eu lieu avec l'ensemble des intervenants afin d'établir un planning d'intervention très rigoureux, de nombreuses entreprises retenues afin de limiter autant que faire ce peut la gêne occasionnée pendant la durée du chantier. Que tous les intervenants soient à nouveau remerciés. J'associe également à ces remerciements Frédéric SCORNET et les membres de la commission voirie pour leur disponibilité, notamment lors des nombreuses sollicitations à l'occasion des réunions de chantier.

BATIMENTS COMMUNAUX

Au niveau des bâtiments communaux, depuis la rentrée 2016, la restauration scolaire est confiée à la SODEXO dans le cadre de la délégation de service, publique mise en œuvre par la CUA, s'agissant d'une compétence obligatoire. Aussi, d'importants travaux de mise aux normes, permettant de transformer la cuisine du centre culturel, où nous nous trouvons actuellement, en office ont été réalisés en juillet et août dernier par la CUA. Les locaux répondent désormais aux normes imposées par les services vétérinaires dont à la « marche en avant ». Ils sont utilisés pendant la période scolaire avec du matériel appartenant à la CUA pour la restauration des élèves. Ils sont également utilisés lors des locations le week-end avec du matériel appartenant à la commune. Pour l'utilisation pendant le week-end, il est désormais obligatoire de recourir aux services d'un traiteur. Dans quelques semaines, nous allons procéder à la réhabilitation totale de la salle des associations et de l'ancienne salle ARCO. C'est le cabinet d'architecte GESLAND ET HAMELOT qui a été retenu pour mener à bien cette opération. L'ouverture des plis relative à l'appel d'offre est programmée pour le 18 janvier prochain avec un début de travaux mi-février et une mise à disposition des locaux pour fin mai si l'on est optimiste. Cette opération va permettre une remise aux normes aussi bien environnementales qu'en accessibilité à ces locaux. Elle va également permettre d'offrir aux associations communales un espace rénové avec une salle de réunion plus grande qu'auparavant puisqu'en s'installant dans l'ancien ARCO, la superficie passera de 65 m2 à 90 m2. Les anciens locaux dédiés aux associations seront transformés en bureaux qui seront ensuite loués à l'association SOS COUP DE MAINS devenue AVENIR ET SERVICES. Le coup de cette à opération est estimé à près de 170 m€. Nous serons fixés sur ce point dans quelques jours. Pour les associations actuellement utilisatrices du site, elles seront relogées dans d'autres locaux, disons jusqu'à fin juin. Un planning leur sera communiqué dans les jours qui viennent. Nous les prions de nous excuser pour la gêne occasionnée par ce déplacement momentané de leurs activités.

Un projet d'envergure se précise également. En effet comme nous l'avions écrit dans l'Arçonnéen de septembre dernier, le projet de réhabilitation de la maison d'habitation située à proximité du service jeunesse pour accueillir les services de la mairie avance. Comme il est souhaité, le transfert de la mairie ne peut s'envisager que si les locaux actuels trouvent preneur. Aussi, Nadine KIERS-PERRAULT et moi-même, avec l'accord unanime du conseil municipal, avons approché Mme GOUGAUD, notre pharmacienne, pour étudier avec elle la possibilité de lui céder les locaux de la mairie, cette dernière étant en effet à la recherche de locaux plus grands. Toutefois c'est l'ARS (agence régionale de santé) qui aura le dernier mot puisque c'est elle qui décide ou non du transfert d'une pharmacie. Le dossier est assez complexe à monter et doit absolument intégrer la promesse de vente. Conformément à la délibération prise à l'unanimité du conseil en août dernier, la signature de celle –ci devrait intervenir dans les jours qui viennent. Pour notre part, nous avons signé mi-2017, deux conventions avec la CAUE de la Sarthe qui nous apportera ainsi son concours pour l'élaboration du dossier d'aménagement de ces locaux. Je tiens à remercier Laurent NOE et les membres de la commission BATIMENT pour leur implication dans le dossier de la salle des associations, notamment lors de longues soirées passées à l'analyse des documents techniques, notamment pour l'élaboration de CCTP. D'autres soirées seront aussi à prévoir pour le lancement du dossier de transfert de la mairie. De même, il conviendra de caler quelques séances pour le suivi des chantiers lorsqu'ils seront démarrés.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Comme il a été annoncé en début d'année dernière, trois nouvelles enseignes sont venues compléter l'offre sur la zone commerciale. C'est ainsi que nous avons pu observer l'ouverture en mars 2017 d'une salle de sport sous l'enseigne BASIC FIT en mai 2017, celle de la boulangerie MARIE BLACHERE et enfin en novembre 2017, celle du second magasin BIOCOOP à l'échelle de l'agglomération : le premier étant ouvert sur la commune de Condé-sur-Sarthe depuis quelque temps déjà. Par ailleurs, un agrandissement du magasin INTERSPORT est prévu pour 2018. Enfin je n'oublierai pas la réouverture en février prochain de l'enseigne GEMO dont le magasin avait été détruit par un incendie criminel en juillet dernier. Je voudrais redire ici toute ma sympathie Gilles DOCHLER et au personnel du magasin dans l'épreuve qu'ils ont subie. Nul doute que chacun sera très heureux de retrouver un outil de travail rénové et que la clientèle sera immédiatement de retour pour marquer son soutien dès la réouverture du magasin. En août 2017, la société SEGAA gérante du golf, était mise en liquidation judiciaire aussitôt remplacée par une nouvelle société dénommée TEAM GOLF, formée par une trentaine d'actionnaires, tous golfeurs. Des premiers échanges constructifs qui ont eu lieu avec les nouveaux dirigeants, il émane de ceux-ci une volonté manifeste de renforcer à notre demande, la sécurité des riverains du terrain. Des projets émergent également de ces échanges. Souhaitons donc à la nouvelle équipe qu'ils puissent se réaliser rapidement. Merci à ces commerçants et chefs d'entreprise qui ont fait le choix de s'installer et de faire vivre Arçonnay.

GROUPE SCOLAIRE

En septembre 2016, le nombre d'enfants présents le jour de la rentrée scolaire était de 157 pour un seuil de fermeture fixé par l'éducation nationale à 156. En septembre 2017, ce nombre s'élevait à 162 élèves dont 8 inscrits en très petite section de maternelle. Le nombre de classes : 2 en maternelle et 5 en élémentaire était resté stable. La rentrée s'est donc passée dans de bonnes conditions. Comme vous le savez déjà, contrairement à beaucoup d'autres collectivités, nous avons fait le choix de conserver pour l'année scolaire 2017/2018, les TAPS-Temps d'Activité Périscolaire- sachant qu'une décision devait être prise en début d'année 2018, pour pérenniser ou non la situation actuelle. Or, lors du conseil d'école du 7 novembre dernier, parents d'élèves et enseignants ont acté le retour à la semaine de 4 jours. Cette décision sera bien entendu évoquée lors du prochain conseil municipal.

❖

Avant de terminer mon intervention, j'adresse mes remerciements les plus chaleureux à l'ensemble du personnel communal qui œuvre chaque jour à nos côtés, élus et usagers. Je voudrais aussi plus particulièrement saluer le retour au sein de l'équipe communale, de deux agents durement éprouvés par la maladie en 2016 et 2017. Celui de Lionel LACROIX qui occupe désormais de nouvelles fonctions notamment en tant que responsable de l'office de restauration scolaire et celui de Stéphanie LEDOUBLE qui réintègre progressivement son poste à la comptabilité. Au cours de l'année 2017, diverses actions de formations ont été mises en œuvre dans le cadre du document unique relatif à la prévention des risques au travail. Cela concerne la posture, les gestes, l'utilisation de matériels ou produits dangereux et bien sûr la sécurisation de nos locaux. Chaque agent a eu la possibilité de suivre une formation adaptée. Enfin, l'année 2017 a été marquée par la prise de fonction fin août de notre nouveau DGS-Directeur Général des Services- Sébastien GUILLOCHEAU. Comme il a pu le constater, les activités diverses et variées ne manquent pas dans un secrétariat comme le notre. Souhaitons lui donc toute la réussite dans ses nouvelles fonctions qui réclament, en autres qualités, rigueur et diplomatie à toute épreuve.

Un grand merci aux présidentes et présidents des associations pour l'animation de la commune par l'organisation de diverses manifestations. Tout d'abord, je voudrais souhaiter un prompt rétablissement à Georges BADIN qui a subi dernièrement une intervention chirurgicale. Je salue également la mise en place de quatre nouveaux bureaux, l'un au sein du club d'échecs ARCONNAY LE ROI S'AMUSE où la transmission du flambeau entre MM AU QUANG et ROULLOIS s'est effectuée dans la continuité en toute sérénité. Merci donc à vous deux pour l'excellence de nos échanges passés ou à venir. L'autre, au sein du PCA PETANQUE CLUB ARCONNAY où les divergences profondes apparues au cours de l'été ont contraint Guy LORAN à donner sa démission. Je veux dire ici publiquement que Guy Loran avait toute ma confiance. Que nos nombreux échanges étaient toujours fructueux et très amicaux. Depuis sa prise de fonction, il n'a eu de cesse de développer le club et je tiens à l'en remercier sincèrement. Désormais présidé par Mme AU QUANG, un nouveau bureau a été mis en place le 14 décembre dernier. Gageons qu'avec la sérénité retrouvée, le club continuera de porter loin les couleurs d'Arçonnay. De même, un nouveau bureau a vu le jour au sein de RECREACTION où Hélène FORGET a remplacé Anthony DEFORGE. Enfin, Mme NEEL a remplacé M. FRANCHET, malheureusement décédé, à la tête du club de Volley Ball. Pour terminer sur une note plus optimiste, je soulignerai enfin la remise en octobre dernier, par le président départemental de la Fédération Française de Tennis de Table, du Label décerné par le comité régional olympique et sportif. Seuls 6 clubs sarthois ont obtenu ce label. Bravo donc à Jean-Marc COLIN et son équipe pour cette nouvelle distinction.

J'associe à ces remerciements le nouveau commandant de la brigade de gendarmerie, le Major Michael SERGENT qui a pris ses fonctions à Oisseau le Petit cet été. Souhaitons-lui la bienvenue et je sais d'avance, pour l'avoir déjà rencontré à plusieurs reprises, que notre coopération sera pleine et entière dans les missions qui lui incombent. De même, je voudrais rappeler ici l'excellente qualité des relations entretenues avec la Capitaine SIMON, responsable du centre secours d'Oisseau le Petit. Que chacun d'entre eux transmette nos remerciements à leurs équipes pour l'attention qu'ils portent, nuit et jour, à la tranquillité de nos concitoyens.

Enfin, pour terminer, je remercie vivement les élus qui m'entourent, Adjoints et Conseillers, pour le travail accompli au sein des commissions communales et du conseil municipal ou bien encore dans d'autres instances. Vous retrouverez, dans quelques jours, ce texte dans l'Arçonnéen ou sur le site internet. Je remercie au passage les membres de la commission Ad'hoc pour leur implication pleine et entière dans la transmission de l'information.

Je vous souhaite à tous, au nom du conseil municipal, une très bonne année 2018 pour vous et vos proches, beaucoup de bonheur, une bonne santé et la réussite dans vos projets tant personnels que professionnels.

Je vous remercie de votre attention.